



Success Stories

Les fonds publics disponibles en Wallonie

Nous conseillons depuis plusieurs années une multinationale active dans le secteur des biotechnologies, implantée sur deux sites en zone de développement. Trois de leurs divisions avaient un projet d'investissement de € 10 à 12 millions chacune, sur lesquels elles pensaient pouvoir obtenir une aide normale* de 15 ou 16%, soit une prime totale non remboursable d'environ € 5 millions.

En travaillant avec leurs ingénieurs et la Direction, nous avons inscrit ces projets dans une logique de huit projets d'investissements programmés sur 5 ans, pour un total de € 50 millions, sur lesquels nous avons obtenu en 2001 une aide de près de 20%, soit un montant double de celui escompté au départ.

D'autres projets se sont ébauchés depuis, et nous avons pu obtenir des aides de même ordre de grandeur : une aide de 21% sur un nouvel investissement de € 25 millions en 2003, et un nouveau dossier en préparation où nous espérons obtenir 18% sur un investissement de l'ordre de € 30 millions.

L'aide de la Région Wallonne est appréciée à 50% sur l'augmentation d'emploi, et pour le reste sur la nature des nouveaux investissements : domaine d'activité de l'entreprise, innovation des produits ou processus, incidence environnementale et vulnérabilité de la décision d'investir. Notre proximité et notre investissement dans l'entreprise nous ont permis de faire valoir au mieux ces critères et d'obtenir ainsi une aide maximale.

D'autre part, la Région Wallonne a accordé en 2002 une aide de 21% pour la construction et l'équipement d'un nouveau centre européen de R&D de € 26 millions, du même groupe, situé également en Wallonie.

Enfin, nous allons soumettre trois projets de recherche (deux sur des produits, le troisième sur un procédé de fabrication) pour lesquels nous espérons obtenir également un prêt sans intérêts de 50% des frais de recherche estimés à € 2.5 millions. Ces prêts sont habituellement remboursables après sept à dix ans. L'intérêt pour la Région Wallonne est ici le développement local d'un know-how de pointe, ainsi que les retombées économiques pour la région lors de la commercialisation des produits de cette recherche.

Novembre 2005.

* Niveau moyen des aides aux sociétés qui ne bénéficient pas du statut de PME, mais qui sont situées en 'zones de développement'.